



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

N°GD 123/22

### Objet

Subvention aux communes d'Abergement-la-Ronce, Aumur et Saint-Aubin pour la reconstruction du centre d'incendie et de secours – Délib complémentaire à la GD153/21 du 16 décembre 2021

### Secrétaire de séance :

Jean-Luc CROISERAT

### Rapporteur :

Jean-Yves ROY

**Conseil Communautaire**  
**24 novembre 2022**  
**Damparis - 18h30**

## DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 64  
Nombre de procurations : 12  
Nombre de votants : 76  
Date de la convocation : 17 novembre 2022  
Date de publication : 1<sup>er</sup> décembre 2022

### Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin, M. Berthaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt suppléé par A. Noirot, A. Douzenel, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, N. Herrmann, P. Jaboviste, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J.P Lefèvre, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, J.M Rebillard, J.C Robert, P. Roche, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

### Conseillers absents ayant donné procuration :

P. Antoine à C. Nonnotte-Bouton, C. Demortier à S. Marchand, F. Dray à N. Jeannet, D. Germond à P. Jaboviste, J. Gruet à J.B Gagnoux, J.L Legrand à F. David, M. Mirat à M. Mbitel, C. Monneret à J.P Fichère, A. Pernoux à J.Y Roy, H. Prat à N. Gomet, F. Rigaud à J.M Daubigney, C. Riotte à J.L Croiserat.

### Conseillers absents non suppléés et non représentés :

J.L Bonin, M. Hoffmann, P. Jacquot, O. Lacroix, J. Lagnien, A. Mathiot, E. Saget, P. Verne.

Par délibération n° GD153/21 du 16 décembre 2021, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a approuvé le versement d'une subvention au SDIS du Jura d'un montant de 156 000 € pour la reconstruction du centre d'incendie et de secours de Saint-Aubin.

En effet, le bâtiment actuellement utilisé ne répond plus aux conditions d'exercice des missions des sapeurs-pompiers volontaires (sanitaires, vestiaires, salle de réunions...).

Le centre de secours et d'incendie actuel compte 17 sapeurs-pompiers volontaires avec une moyenne de 150 sorties de véhicules par an soit 95 % de réponse à la sollicitation.

Pour la réalisation de ce projet, la commune de Saint-Aubin met à disposition du SDIS un terrain situé au croisement de l'Avenue de la Gare et de la Rue de la Goulotte.

La surface estimée pour ce futur projet est d'environ 500 m<sup>2</sup> décomposée comme suit :

- 200 m<sup>2</sup> pour un bâtiment couvert (un pôle commandement/administration, une zone d'intervention, des vestiaires, sanitaires, locaux techniques),
- 300 m<sup>2</sup> d'aire extérieure.

Pour rappel, les quatre communes défendues en 1<sup>er</sup> appel sont les communes d'Abergement-la-Ronce, Aumur, Saint-Aubin et Saint-Loup soit une population d'environ 3 276 habitants.

Vu le courrier du SDIS du Jura du 24 février 2022,

Le SDIS du Jura, refusant la participation financière directe de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole comme initialement prévue dans la délibération du 16 décembre 2021, il convient de verser directement la subvention aux communes d'Abergement-la-Ronce, Aumur et Saint-Aubin.

De plus, le coût des travaux est supérieur à l'estimation initiale. De ce fait, il est proposé d'augmenter le montant de la subvention de l'Agglomération à 174 250 €, décomposée comme suit :

Communes	Montant de la subvention
Abergement-la-Ronce	45 728,96 €
Aumur	19 696,99 €
Saint-Aubin	108 824,05 €
<b>TOTAL</b>	<b>174 250 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention d'un montant total de 174 250 euros aux communes d'Abergement-la-Ronce, Aumur et Saint-Aubin suivant la répartition indiquée ci-dessus pour la reconstruction du centre d'incendie et de secours de Saint-Aubin,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rattachant à la présente délibération.

Fait à Damparis,  
Le 24 novembre 2022,  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Communes concernées
- SDIS du Jura

